

Peintre en bâtiment

Apporter la touche finale de décoration des murs et plafonds.

SON MÉTIER

Le Peintre en bâtiment apporte aux bâtiments la touche finale en habillant les façades, les murs et les plafonds. Après la phase d'installation (échafaudages, tables), il elle prépare les surfaces (déchollage, décapage, colmatage des fissures, ponçage...). Une fois que les surfaces sont parfaitement lisses, le revêtement peut être appliqué.

Entre ses mains, les pinceaux succèdent aux rouleaux, les brosses aux pistolets : à chaque instant, le-la peintre doit trouver l'outil le mieux adapté aux travaux à réaliser. Il faut aussi choisir entre les peintures (mates, satinées, nouvelles peintures décoratives), les vernis...

OÙ ET COMMENT ?

Le-La peintre en bâtiment exerce son activité dans les maisons individuelles, lieux publics, bureaux, magasins ou usines... à l'intérieur comme à l'extérieur. Ce-Cette professionnel-le peut être amené-e à poser d'autres types de revêtement : papier peint, sol souple, parquets.

Il-Elle travaille seul-e ou en collaboration avec les autres ouvrier-ères de chantier.

SES QUALITÉS

Le-La peintre en bâtiment doit connaître les matériaux et maîtriser les techniques mais aussi, posséder l'œil et le savoir-faire d'un-e artiste pour bien utiliser les couleurs. Ce métier exige une bonne condition physique, patience et minutie, habileté et soin. Il ne faut pas avoir le vertige.

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION

Quel que soit son niveau de formation, un-e jeune diplômé-e n'aura guère de mal à trouver un emploi de peintre. C'est, bien sûr, dans les villes que les opportunités sont les plus nombreuses, ainsi qu'auprès des PME, largement majoritaires dans le secteur du bâtiment. Les entreprises recherchent des professionnel-le-s polyvalent-e-s, capables de réaliser divers travaux : isolation, peinture décorative, etc.

Les titulaires d'un bac pro peuvent ambitionner de devenir responsables de chantier, voire de s'installer à leur compte, à condition de posséder des notions de gestion et de comptabilité. Autres conditions nécessaires pour pouvoir évoluer : avoir de l'expérience, de la volonté et le sens des responsabilités.

Salaire brut du débutant : à partir de 1 467 € par mois.

Grégory – Peintre en bâtiment

« Il faut faire face à différentes conditions de travail et ne pas avoir le vertige sur les échafaudages. Nous devons évoluer avec les avancées modernes. Nous utilisons de plus en plus de peinture bio. Bientôt les peintures à l'essence seront interdites et seules celles à l'eau seront autorisées. J'ai choisi ce métier car j'ai jamais l'idée que mon travail ne soit jamais le même. Je suis méticuleux et débrouillard, des qualités appréciées dans le milieu, surtout lorsque certains clients nous pressent pour terminer un chantier. »

DIPLÔMES

CAP

- Peintre-applicateur de revêtements

BAC PROFESSIONNEL

- Aménagement et finition du bâtiment

BREVET PROFESSIONNEL

- Peintre applicateur de revêtements

MENTION COMPLÉMENTAIRE

- Peinture décoration

BTS

- Aménagement finition